



**Conseil Départemental de l'Action Sociale de la Haute-Vienne
Réunion du mardi 8 mars 2016**

PRESENTS :

Administration :

Gilbert LISI, Président.
Vincent BONARDI (DGFIP).
Vincent BERNARD (INSEE).
Pascale VALERCHER (DOUANES)

Organisations syndicales :

Patricia VIOLET et Philippe LEFORT titulaires FO.
Claire COULAUDOU et Christophe DELEZAY titulaires CGT.
Olivier DA SILVA DIONISIO et Eddy CHANNAUX titulaires Solidaires.

Correspondants sociaux :

Marie-Paule LEOBET (DDFIP)
Danielle HOUILLON (INSEE).
Annick LAGUZET (DDCSPP).
Sylvie NICOT (DIRECCTE)

Délégation de l'action sociale :

Évelyne DESBALS, déléguée et secrétaire permanente du CDAS.
Jean-François LABROUE, assistant de délégation.
Fanny RABBIA, assistante sociale.

Désignation du secrétaire adjoint :

Secrétaire adjoint : Philippe LEFORT.

Le quorum est atteint, la réunion peut se tenir.
Pas de déclaration liminaire.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 22 septembre 2015

Approbation à l'unanimité (2FO, 2CGT, 2Solidaires)

2)Point sur le budget d'initiative locale 2015.

Le budget 2015 était de 30 435€, il a été consommé à hauteur de 99,68 % pour le financement cette année :

du traditionnel arbre de Noël, d'une sortie familiale au FUTUROSCOPE et de nombreuses actions sociales (CESU, aménagement coins repas, goûter des retraités, participation centre aéré...)

Les deux enquêtes menées sur la sortie familiale et sur l'arbre de Noël démontrent une globale satisfaction des participants.

3)Les actions locales 2016

Le budget de l'action sociale pour 2016 qui nous est présenté accuse une baisse d'environ 5 %, il sera donc de 29 015€ . Une note du secrétariat général nous rappelle que les actions proposées doivent améliorer la qualité de vie au travail et l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et prioritairement aider les agents les plus fragiles.

Les actions locales doivent être évaluées, analysées et optimisées pour répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires.

Cette année sera une année de réorientation du budget vers des actions sociales plutôt que ludiques mêmes si ces dernières doivent perdurer.

Un rappel nous a été fait sur les différentes prestations existantes reconduites cette année :

Ticket CESU pour les 6-12 ans

Plafonnement du repas à 5€65 et 4€43 pour un indice inférieur à « 466 ».

La participation sociale (aides ménagère, chèques cadeaux, aide à la parentalité, aide aux parents d'enfants présentant un handicap...).

Pour les retraités :

un goûter s'est déroulé le 4 février.

deux voyages sont proposés (Gérardmer du 28 mai au 4 juin, Saint Raphael du 1^{er} au 8 octobre).

le repas annuel aura lieu en novembre moyennant une participation de 15 €.

Pour les actifs :

cette année est organisée une sortie familiale au Puy Du Fou le 27 août, le montant restant à charge des agents sera, en fonction du quotient familial, de 20, 40 ou 60€ par adulte et de 10€ par enfant.

Cette prestation comprend le transport en autocar, une journée libre à la découverte du Grand Parcours, spectacle et animations, 2 tickets repas d'une valeur de 12€ chacun et le spectacle de Cinéscénie.

Le spectacle de l'arbre de Noël (A la recherche du père Noël) aura lieu le 7 décembre 2016 à Rilhac-Rancon.

La convention passée avec la conseillère en économie sociale et familiale (CESF) est reconduite cette année avec un assouplissement des modalités de rencontre.

6) Questions diverses

Désormais la constitution d'une demande de prêt ALPAF se fait via ULYSSE sur le site :

<http://www.alpaf.finances.gouv.fr/cms/sites/alpaf/accueil.html>

Nouveautés EPAF, mise en place d'un séjour 1^{er} départ, d'un séjour pré-rentre et d'un séjour dernière colonie... Plus d'informations sur le site :

<http://www.epafvacances.fr/>

Un groupe de travail se tiendra fin mars 2016.

Le prochain CDAS se déroulera début juin 2016.

Vos représentants au CDAS :

Patricia VIOLET et Philippe LEFORT.